



La lettre du Groupement pour les Droits des Minorités

Trimestriel n°85

Juin 2007

Le Darfour, un conflit politique, culturel et économique.

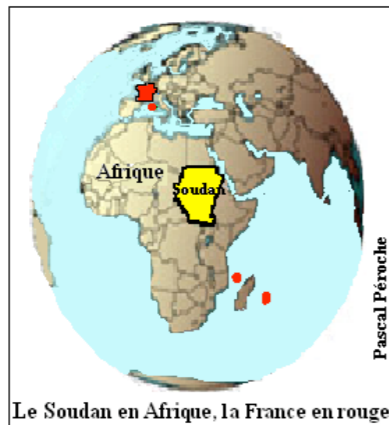
Le cadre géographique.

Le Darfour que l'on traduit souvent de l'arabe par «le pays des Four» (une ethnie locale) forme la région occidentale du Soudan, un pays de l'Afrique du Nord-est, (voir la carte ci-dessous). Ce territoire soudanais, presque aussi grand que la France, est constitué d'un désert de sables (le Sahara) au Nord, d'une région de savanes au Sud et d'une partie centrale formée de plateaux et de montagnes volcaniques plus humides où se concentre la majorité des 6 millions (ou M) d'habitants estimés en 2002, soit avant le déclenchement du conflit armé.

Les enjeux du conflit.

Le Darfour est l'objet depuis 2003 d'une guerre entre les forces pro-gouvernementales soudanaises et des groupes rebelles, ce qui a provoqué une catastrophe humanitaire majeure aux enjeux locaux, nationaux et internationaux. Le régime militaire arabiste et islamiste soudanais et ses partisans visent d'une part à vider ce territoire de sa population non-arabe jugée indésirable car incompatible avec le projet idéologique d'un Soudan uniquement arabe et d'autre part à s'approprier ses terres et leurs richesses.

Cet essai tente de présenter une



Le Soudan en Afrique, la France en rouge

vision sur cette crise à partir d'une documentation générale et d'une analyse personnelle.

Repères historiques.

La conquête arabo-musulmane.

Le Darfour a été gouverné jusqu'au XVe siècle par des rois indigènes animistes puis il passa sous la domination de conquérants arabes musulmans qui imposèrent l'islam sunnite et en partie la langue arabe. Les périodes d'instabilité furent fréquentes pour des querelles de succession. Toutefois, vers la fin du XVIIIe siècle, le royaume darfourien, stabilisé, devint l'un des plus importants sultanats indépendants de la région et s'engagea dans une politique d'expansion territoriale notamment vers le fleuve du Nil, un axe majeur en matière de terres agricoles et de communication.

Ce mouvement fut arrêté en 1874

par la conquête égyptienne du Darfour. Ce dernier passa ensuite à partir de 1883 et pour l'essentiel sous la domination mahdiste, une rébellion islamiste.

La période coloniale britannique.

La révolte mahdiste fut vaincue et en 1899, le gouvernement du condominium anglo-égyptien sur le Soudan voisin confirma la prise du pouvoir au Darfour par un membre de la dynastie locale des Keïra qui dut cependant lui payer un tribut. Le Darfour retrouva ainsi une certaine indépendance. Cependant, le nouveau sultan, Ali Dinar, s'allia en 1916 pendant la Première Guerre mondiale à l'Empire ottoman en conflit contre le Royaume-Uni. Cette rébellion échoua et le Darfour fut annexé à l'Empire soudanais britannique pour en devenir une province péri-



Le Darfour dans l'espace soudanais

phérique.

Le Darfour dans le Soudan indépendant.

En 1956, le Darfour fut maintenu dans le Soudan devenu indépendant. Cette région a été ensuite divisée en deux puis en trois États fédérés ; le Darfour du Nord (1), le Darfour de l'Ouest (2) et le Darfour du Sud (3) ; voir la carte ci-dessus. Cette réorganisation administrative semble avoir eu pour objet de diviser en trois zones les Four, la plus importante ethnie non-arabe de la région; de reconnaître un territoire pour les ethnies ma(s)alit ou masaleit et zaghawa respectivement dans le Darfour de l'Ouest et dans le Darfour du Nord, et ce, afin d'affaiblir les sentiments régionalistes et l'unité de ce territoire au bénéfice du pouvoir central installé à Khartoum, la capitale soudanaise.

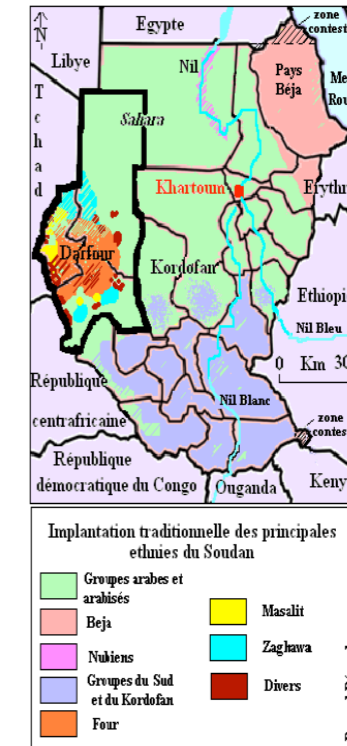
La composition ethnique.

Les non-Arabes.

Le Darfour est à l'image du Soudan (cinq fois la superficie de la France), c'est-à-dire un territoire immense composé d'une mosaïque de langues et d'ethnies dont les Four (0,5 M de personnes en 1983 et 0,9 M de personnes environ estimées en 2006), les Massalit (0,4 M), les Zaghawa (0,3 M), les Daju ou Dajo (0,250 M) pour les plus importants groupes ethnolinguistiques. Les autres petits groupes ethniques non-Arabes sont notamment les Peuls ou Foulbé (180 000 personnes), les Midob (70 000 personnes), les Tama (50 000 personnes), les Bongo (15 000 personnes) et 500 000 autres personnes environ appartenant à divers groupes. Ces différentes populations sont surtout des agriculteurs et/ou des éleveurs sédentaires qui utilisent leurs langues traditionnelles mais également l'arabe dialectal soudanais. Cette langue est aussi parlée par des groupes arabes ou arabisés.

Les «Arabes».

Ces populations plus ou moins



fortement métissées avec les anciennes populations autochtones se sont implantées ou formées dans la région après la conquête et la colonisation arabes. Ces groupes sont appelés Rizegat, Baggara, Zeyadiya, Misirya, Beni Halba, Salamat, Maaliya et Habbaniya et seraient au nombre de 2,5 M de personnes. Ce sont souvent des nomades sans terre éleveurs de chèvres, de moutons et de dromadaires qui ont été frappés durement depuis les deux dernières décennies par les sécheresses et l'avancée du Sahara. Dans ces conditions, le contrôle des terres et des ressources en eau, mêmes faibles, est devenu un enjeu vital dans cette région très pauvre et un motif à de violents conflits fonciers qui étaient réglés auparavant généralement de manière pacifique par les chefs de villages.

La situation religieuse.

Un territoire musulman.

Les Darfouriens (les habitants du Darfour) sont pour la quasi-totalité des musulmans sunnites. Une petite communauté animiste vit dans le Sud de la région et il y a

quelques dizaines de milliers de chrétiens (protestants, anglicans ou catholiques romains). Le conflit du Darfour n'est donc pas religieux.

Un islam local souvent modéré.

La pratique généralement souple de l'islam parmi les populations surtout non-arabes (ou «Zourga» au sens large), parfois mêlé de croyances et de rites animistes traditionnels, représente néanmoins un contentieux avec une dictature islamiste soudanaise qui avec ses partisans cherchent à imposer un ordre fondamentaliste arabo-musulman. L'un des enjeux de ce conflit est la lutte entre un islam tolérant et une interprétation intégriste de cette religion.

Un conflit aux causes diverses, complexes et interconnectées.

Certaines origines du conflit du Darfour ont déjà été présentées (des conquêtes arabo-musulmanes qui ont fait jadis du Darfour un épice de la traite des esclaves parfois encore pratiqué, une explosion démographique, un surpâturage, un débroussaillage et un déboisement qui ruinent la végétation et les sols accentuant ainsi la désertification ; une compétition âpre pour l'accès aux ressources et un vaste territoire mal administré, voire pas du tout). A cela, il convient d'ajouter d'autres facteurs : une région délaissée partagée entre de nombreux clivages ethniques, culturels et économiques.

Un conflit non-racial.

Cette crise ne doit pas toutefois être résumée à une lutte entre «Arabes et assimilés» et «Noirs africains», d'une part parce que du fait du métissage et de l'assimilation, la plupart des «Arabes» du Soudan sont noirs de peau avec de nombreuses nuances (le terme «Soudan» fait d'ailleurs référence en arabe au «pays des Noirs») et d'autre part parce qu'ils sont aussi Africains de par leur présence en Afrique depuis plusieurs siècles.

C'est pourquoi, il convient de rappeler une réalité, tous les Africains ne sont pas des Noirs, les Afrikaners («les Africains» dans la langue afrikaans) blancs vivant en Afrique australe démentent par exemple cette confusion des esprits. De même, tous les Noirs ne sont pas Africains, c'est aussi le cas par exemple des Dravidiens dans le Sud de l'Inde et des Aborigènes en Australie.

De plus, certains groupes et individus non-arabes du Darfour se sont joints aux forces gouvernementales et aux milices dites arabes comme les Janjaouid (ou Djandjawid), et ce, pour des motifs de rivalités ethniques, de vengeances claniques et tribales ; pour obtenir un soutien officiel en armes et/ou en argent ; par cupidité pour s'approprier les biens de leurs victimes ou tout simplement pour éviter d'être eux-mêmes des victimes et d'en subir les conséquences en se ralliant au plus fort du moment.

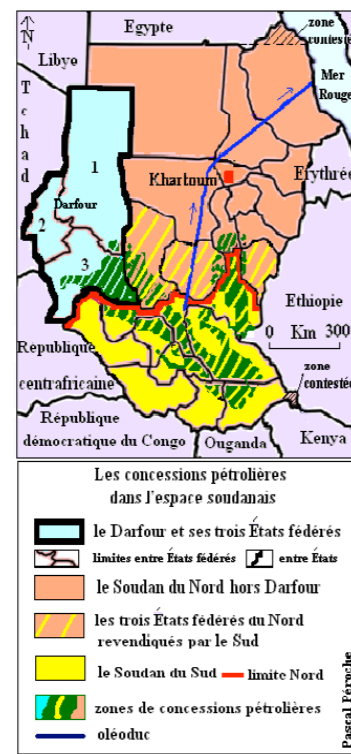
Des individus et des groupes arabes essaient de leur côté de rester neutres voire appuient les mouvements rebelles.

Un conflit ethnique et culturel.

Néanmoins, depuis le début des violences, les populations non-arabes se définissent et sont considérées de plus en plus comme noires et/ou africaines en opposition aux populations dites arabes et arabisées, ces dernières s'alliant autour de la question de l'identité arabe qui est devenue l'élément de différenciation de ces deux groupes ethniques et l'un des enjeux majeurs de ce conflit. L'alphabétisation toucherait au Darfour seulement 33% des filles et 45 % des garçons illustrant ainsi le sous-développement traditionnel de la région en matière culturelle mais aussi économique.

Un conflit économique.

Cette marginalisation résulte d'un État soudanais, dirigé par les populations arabes de la vallée du Nil, qui sont les moins métissées et qui dédaigne ses périphéries au



profit de la capitale et des militaires. Il convient de rajouter la question essentielle du partage des richesses issues de la gomme arabique, une substance arborée qui entre dans la composition du soda au coca et de confiseries et dont le Soudan est le premier producteur mondial ainsi que des richesses tirées du pétrole (voir la carte ci-dessus), du gaz naturel, du cuivre et de l'uranium aux potentialités considérées comme énormes, ce qui pourrait expliquer le déchaînement des violences pour forcer certaines populations à fuir des territoires aujourd'hui très convoités. Ces éléments constitueraient l'un des principaux motifs de cette guerre civile.

Le déclenchement du conflit.

La «paix» avec le Soudan du Sud.

Le Seconde Guerre civile soudanaise qui a opposé principalement depuis 1983 les forces favorables au gouvernement central à la rébellion dans le Kordofan et dans le Soudan du Sud aurait fait plus de 2 (bien lire deux) millions de morts, le plus souvent dans l'indifférence générale du reste du monde.

Les accords de paix conclus en 2002 entre ces belligérants ont suspendu plus ou moins les hostilités. Un référendum d'autodétermination est prévu en 2011 sur le futur statut du Soudan du Sud (qui revendique certains États fédérés du Nord, voir la dernière carte) et sur son éventuelle indépendance. Toutefois, ce compromis politique n'a pas fait l'objet d'une redéfinition des liens entre le pouvoir et les autres régions du Soudan, créant ainsi des rancoeurs lourdes de menaces qui constituent l'une des origines de ce conflit actuel.

Une paix avec le Sud non liée avec le reste du Soudan.

Cette paix avec le Soudan du Sud a pu être comprise de différentes manières, soit il s'agit :

d'une manœuvre dilatoire du régime soudanais en vue de réorganiser et de réarmer ses forces pour reprendre la guerre contre le Sud du pays et de redresser par ailleurs une économie exsangue suite à des décennies de guerres intérieures, de corruption, de clientélismes, de gabegies, etc. ; de se débarrasser à terme du Soudan du Sud, une région jugée inassimilable sur le plan culturel et qui représenterait 30 % de la population actuelle du pays mais plus à terme compte tenu du fait de son augmentation importante. Or, les habitants du Soudan du Sud sont pour l'essentiel animistes ou bien chrétiens et préfèrent recourir à l'anglais ou à l'arabe de Juba plutôt qu'à l'arabe classique officiel. Cette évolution démographique représenterait de ce fait une menace pour le projet national fondamentaliste arabo-musulman que cherche à imposer une partie des habitants et des élites du Nord du Soudan au reste du pays ;

ou bien d'une volonté de paix par défaut, la solution militaire ayant échoué. Il y aurait aussi la volonté d'exploiter (en paix et sans sabotage) les terres en grandes exploitations latifundiaires, les gisements d'hydrocarbures, les mines

et surtout leurs profits. Les accords politiques précités prévoient en effet une répartition importante du pouvoir politique et des richesses (la moitié de la manne pétrolière du Sud) au bénéfice du Soudan du Sud, de quoi susciter des jalousies parmi les autres régions soudanaises. Quelque soient les véritables motifs, ce compromis aurait été perçu par les populations des autres régions délaissées du Soudan, comme le Darfour, comme une faiblesse du pouvoir central et un encouragement à développer leurs revendications et des rebellions. Ainsi, en février 2003, l'opposition s'est manifestée vivement au Darfour, parfois de manière violente.

Un nettoyage ethnique.

La réaction du régime.

Face à l'attitude de cette opposition et utilisant ce prétexte, le gouvernement militaire soudanais a recouru de manière disproportionnée à la force. Ses agents ont commis de nombreuses exactions vis-à-vis de la population civile (bombardements et destructions de villages, de récoltes et de cheptels, enlèvement et recrutement d'enfants-soldats, viols, meurtres et massacres massifs). Cette brutalité pourrait s'expliquer par la volonté d'affaiblir les rebelles en terrorisant la population ; d'occuper les militaires, désœuvrés et mécontents après les accords de paix avec le Soudan du Sud, de crainte qu'ils commettent un nouveau coup d'État ; de fédérer autour de lui par ailleurs les populations arabes afin d'élargir sa base populaire et de faire oublier les fiascos politique et économique de près de vingt ans de dictature militaro-islamiste.

Mais face à des déconvenues militaires, le pouvoir central a recouru à des miliciens qui ont amplifié les exactions en généralisant la politique de la terre brûlée.

Une crise humanitaire majeure.

Cette situation a entraîné la plus importante crise humanitaire mondiale de ces cinq dernières années (Irak excepté) avec aujourd'hui probablement plus de 200 000 morts (selon les estimations des Nations unies) ; victimes d'attaques, de malnutrition et de maladies. Les 2,5 millions de déplacés à l'intérieur du Darfour mais aussi dans le reste du pays, les 250 000 réfugiés au Tchad et les 50 000 réfugiés en République centrafricaine sont installés pour la plupart dans des camps aux conditions de vie misérables dues en particulier à des difficultés d'accès et à des restrictions politiques gouvernementales.

Si ces différents chiffres étaient confirmés, cela signifierait que sur la population du Darfour estimée en 2002, à 6 millions de personnes, près de la moitié serait soit morte, déplacée ou réfugiée...

En attendant, les instances internationales officielles discutent sur les termes pour définir cette tragédie : affaires internes d'un pays souverain, crimes de guerre, crimes contre l'humanité ou génocide, au choix.

Les groupes armés en présence.

Les forces progouvernementales

Ce sont les forces régulières (l'armée et la police), des paramilitaires et surtout les Janjaouid que l'on traduit souvent par "les cavaliers armés du diable". Ces miliciens souvent «arabes», parfois originaires du Tchad et formés de desperados, ciblent essentiellement les Four, les Massalit et les Zaghawa, les principales ethnies darfouriennes car ce sont les seules susceptibles, de par leur importance et de leurs liens familiaux et ethniques avec le Tchad voisin, de représenter et de soutenir une réelle résistance contre le gouvernement central soudanais.

Les forces rebelles.

En réaction, ces trois derniers groupes ethniques prédominent parmi les insurgés, principalement les mouvements ALS (ou Armée de libération du Soudan, SLA pour l'acronyme anglais) et MJE (ou Mouvement pour la justice et l'égalité, JEM en anglais). L'ALS est soutenue par le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan ou M/APLS, la principale faction politique et armée du Soudan du Sud, de tendance laïcisante et anglophone. A l'inverse, le MJE qui est essentiellement composé de Zaghawa aurait une idéologie islamiste. Ces mouvements d'opposition qui commettent aussi de graves violations des droits humains connaissent des divisions avec parfois des ralliements auprès des autorités soudanaises. A l'opposé, des membres des forces progouvernementales originaires du Darfour qui étaient utilisés dans le conflit du Soudan du Sud ont rejoint les groupes rebelles. C'est pour cela que le régime soudanais utiliserait aujourd'hui plus ses miliciens que ses militaires dans sa politique de répression. Celle-ci entraîne l'expulsion de populations non-arabes du Darfour spoliées de leurs biens au profit de groupes nomades arabes notamment sans terre, et ce, au risque de casser à jamais les relations entre ces deux groupes.

La bipolarisation des relations interethniques.

Une société déstructurée.

Cette crise a créé un rapide et massif exode rural et une urbanisation non maîtrisée souvent sous la forme de camps et de bidonvilles. Cela a provoqué une paupérisation de la plupart des individus à l'opposé de certains qui profitent de la situation. La dévastation des campagnes par la politique de la terre brûlée afin de pousser les gens à fuir, la rupture des hiérarchies sociales (avec le déclin de l'influence des chefs de villages et de l'esprit communautaire) au pro-

fit de l'individualisme, la destruction de la vie familiale (par les viols utilisés comme une arme de guerre, la dispersion et les meurtres de proches, l'abandon des malades et des vieillards et plus généralement des plus faibles au moment des attaques, etc.) accentuent la métamorphose de la société à dominante rurale du Darfour vers une autre société mais cette fois-ci plus urbanisée, individualiste et en partie assistée. Le Darfour se retrouve ainsi propulsé de manière brutale dans la société moderne actuelle.

Un retour problématique.

Compte tenu des potentiels agricoles et d'élevage limités par les conditions climatiques et sans véritable alternative économique locale ou nationale, les déplacés et les exilés ont peu de chance de refaire leur vie au Darfour sans récupérer leurs biens confisqués et/ou à défaut être indemnisés. A contrario et sans justice, leur retour ne pourra se faire que dans le cadre de vengeance au détriment des populations généralement arabes qu'elles aient été parties prenantes ou pas des exactions commises.

Dans ces conditions et même si au début du conflit armé, les relations interethniques entre Arabes et non-Arabes du Darfour étaient encore considérées comme empreintes d'une certaine civilité, la durée, l'intensité et la barbarie des exactions radicalisent la population non-arabe qui est la principale victime des violences. Aussi, l'avenir du Darfour pourrait se construire autour d'une seule catégorie de populations, quelque soit d'ailleurs celle qui sera dominante.

Vers l'indépendance ?

Si les revendications politiques de nombreux darfouriens porteraient encore récemment, d'une part sur une demande d'autonomie politique et de partage des richesses notamment du sous-sol et d'autre part, sur une demande d'investissements de l'État soudanais et de

respect des identités non-arabes, des revendications indépendantistes pourraient maintenant se développer en réaction aux exactions. Pourquoi rester en effet au sein d'un État soudanais qui ne protège pas certaines de ses populations mais les violentent au bénéfice d'autres, et ce, dans une certaine indifférence internationale ?

Un laissez-faire coupable.

La position du régime.

Le gouvernement soudanais considère ce conflit comme une affaire interne aux origines climatique, ethnique et économique. Aussi, les initiatives extérieures sur ce dossier sont perçues comme une ingérence intolérable dans ses affaires et contestées.

Les soutiens extérieurs du régime soudanais.

La dictature soudanaise peut s'appuyer sur des régimes peu démocratiques notamment des États arabes hostiles à des mesures internationales coercitives contre un gouvernement qui cherche à imposer l'arabisation et l'islamisation sinon l'islamisme à l'ensemble du Soudan. Il peut aussi s'appuyer sur le quasi-silence des populations du monde arabe, auquel le Soudan fait officiellement partie, et qui préfèrent détourner les yeux vers la question palestinienne.

La Chine, qui achète la majorité du pétrole du Soudan (extrait notamment au Darfour, voir la dernière carte sur les concessions pétrolières) vend au régime soudanais des armes militaires, en partie fabriquées sur place ou alors achetées à la Fédération de Russie grâce aux revenus pétroliers. De plus, le régime installé à Khartoum utilise la puissance montante de la Chine en matière économique et politique ainsi que celle de la Russie qui possède un droit de veto au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies

(ONU). Même si leur position semble évoluer depuis peu, ces deux derniers pays s'opposent à des sanctions contre le Soudan pour éviter de faire le jeu des Américains.

L'action des États-Unis d'Amérique

Ces derniers agissent en faveur de sanctions internationales contre le Soudan (par exemple avec l'interdiction de commercer avec un certain nombre d'entreprises locales et avec l'interdiction de séjour de certaines personnalités soudanaises et du gel de leurs avoirs). Les autorités des États-Unis d'Amérique envisageraient même une intervention militaire. Outre le souci des victimes darfouriennes, cet activisme pourrait être motivé par la recherche du vote des électeurs afro-américains, par la volonté de faire diversion par rapport à la guerre en Irak, par le souhait de reprendre le contrôle des gisements pétroliers du Soudan et d'évincer la Chine de ce pays ainsi que de le défaire d'un pouvoir islamiste suspecté de liens avec les milieux terroristes musulmans internationaux.

La position des pays européens.

Ceux-ci privilégient généralement une solution diplomatique et d'observation qui n'a pas encore fait ses preuves. Cependant, la question du Darfour serait inscrite sur l'agenda des nouvelles autorités françaises qui semblent vouloir modifier la politique traditionnelle de conciliation de la France envers le régime de Khartoum, qui était considéré comme un élément stabilisateur de la région, ce que les crises dans le Soudan du Sud, le Kordofan et le Darfour n'ont pas encore démontré. En conséquence, une conférence sur le Darfour est programmée par les autorités françaises à Paris le 25 juin 2007.

Néanmoins, la participation européenne dont celle de la France intervient aussi sous la forme de financements, en particulier de l'aide alimentaire nécessaire pour

les populations déplacées ou réfugiées ainsi que pour financer les troupes militaires de pays tiers surtout africains.

L'intervention des pays africains.

Elle peut se résumer à l'envoi de forces militaires agissant au nom de l'Union africaine mais dont l'action est souvent suspendue au bon vouloir du gouvernement soudanais qui n'en veut pas vraiment et qui veut régler, à sa manière et à son avantage, la question du Darfour sans témoin extérieur. En outre, leurs missions semblent se limiter souvent à une simple observation les laissant impuissants face aux exactions constatées. La tragédie ruandaise semble se répéter pour le moment. D'autre part, les moyens humains et matériels semblent faibles face à la taille du Darfour et à l'ampleur des mouvements de populations à contrôler et à protéger.

Ces différents facteurs pourraient expliquer les atermoiements politiques à régler cette crise. Toutefois, ces forces africaines vont être soutenues par des forces militaires de l'ONU.

L'action humanitaire.

Parallèlement, il faut saluer les initiatives menées sur la cause du Darfour par certains citoyens, par certaines associations humanitaires essentiellement occidentales parfois constituées spécialement et par certains médias. Cependant, l'arrivée des humanitaires et de leurs moyens représente une source de convoitises et de profits pour les différents protagonistes déjà cités ainsi que pour les bandits. Ils sont tous très intéressés par l'extorsion de véhicules et de fonds des humanitaires (afin de leur assurer une «protection» sur le territoire ou par des enlèvements avec demande de rançon). En conséquence, ces effets secondaires pervers peuvent accroître et entretenir les violences qui se sont étendues aux pays voisins du Darfour.

Un conflit régional.

L'extension du conflit.

Les réfugiés darfouriens qui ont migré vers le Tchad et la République centrafricaine, les incursions armées transfrontalières des Janjaouid et les réactions de ces pays voisins ont étendu officiellement le conflit du Darfour au niveau régional au risque de déstabiliser ces deux pays au niveau démographique, ethnique, politique et économique. Leurs populations limitrophes du Darfour, qui sont souvent de même ethnie que celles vivant dans ce dernier, sont en effet aujourd'hui forcées de fuir leurs régions pour échapper à l'insécurité.

L'engrenage tchadien.

En outre, le fait que le pouvoir tchadien soit contrôlé par des Zaghawa (une ethnie vivant de part et d'autre de la frontière tchado-soudanaise), victimes d'exactions au Darfour, accroît les tensions entre les pouvoirs tchadien et soudanais, chacun entretenant de surcroît depuis plusieurs années des guérillas chez l'autre. Il convient de préciser que le Tchad et la République centrafricaine ont été d'anciennes colonies de la France qui conserve des positions importantes notamment militaires dans ces deux derniers pays situés, comme le Darfour et le Soudan, à des carrefours géographiques, culturels et religieux du continent africain. C'est pourquoi, face à cette situation, les derniers gouvernements français ont renforcé leurs appuis militaire et politique au gouvernement de N'Djamena (la capitale tchadienne) afin de limiter cette guerre internationale non déclarée menée indirectement et pour éviter que le Tchad se transforme en un autre Darfour.

Des solutions ?

Les projets d'intervention militaire plus particulièrement américaine resteraient pour le moment au niveau des seules études compte

tenu notamment de l'enlèvement des forces armées occidentales en Irak et en Afghanistan. Par ailleurs, les forces militaires d'observation et de maintien de la paix de l'Union africaine et de l'ONU demeurent souvent impuissantes quant elles ne sont pas empêchées d'agir par le gouvernement soudanais.

De ce fait, les forces régulières de ce dernier et leurs supplétifs militaires ont actuellement le dessus par rapport à des mouvements rebelles qui, du fait d'un manque de moyens (notamment en armement) et de divisions internes, sont incapables d'imposer actuellement une victoire militaire.

Toutefois, l'extension du conflit du Darfour aux pays voisins pourrait être le facteur enclenchant une réaction internationale en vue d'éviter une déstabilisation générale des pays de la région.

D'autres projets ont par ailleurs été avancés. Ainsi, la mise en place d'un blocus maritime des exportations notamment pétrolières soudanaises et à destination principalement vers la République populaire de Chine et/ou d'un boycott des prochains Jeux olympiques de Pékin en 2008 pourraient amener les autorités chinoises à faire pression sur le régime de Khartoum compte tenu de l'importance psychologique (fierté nationale) qu'elles accordent à cette manifestation sportive d'ampleur internationale et au ravitaillement énergétique nécessaire à son développement économique.

Parallèlement, la perte plus ou moins importante de ses revenus pétroliers (en fonction de la contrebande) pourrait forcer le pouvoir soudanais à composer, il a en effet besoin d'argent pour financer sa guerre civile et même son fonctionnement au quotidien. Issu du dernier coup d'État de 1989, l'actuel régime soudanais ne peut pas en effet s'offrir le luxe de ne pas payer ses soutiens armés faute de quoi ces derniers

se retourneraient sans nul doute contre lui.

Enfin, une autre action qui pourrait faire évoluer favorablement le drame darfourien et ses avatars est le déferrement des responsables des exactions devant la Cour pénale internationale qui a déjà commencé à engager des poursuites. Si cette mesure se confirmait, les autorités soudanaises et ses miliciens pourraient être amenés à rechercher une solution rapide au conflit, de crainte de devoir se retrouver condamnés comme une partie des responsables des crimes et des massacres commis dans l'ex-Yougoslavie et au Rwanda. Cette recherche de culpabilité devrait aussi être étendue aux rebelles.

Quelque soit la ou plutôt les solutions adoptées, le conflit armé du Darfour (aux origines politiques, culturelles et économiques) est aussi un conflit lié à d'autres régions soudanaises, comme le pays Bé(d)ja, les monts Noubas du Sud du Kordofan et le Soudan du Sud. En conséquence, son dénouement ne pourra se faire sans un règlement politique général au niveau du Soudan mais aussi avec ses pays voisins du Centre de l'Afrique qui en sont devenus partie prenante.

A cet effet, les pressions des citoyens, des associations et des médias sur leurs gouvernements doivent s'intensifier.

Pascal Péroche.

Sources et plus particulièrement :

* Amnesty International, le rapport «Soudan, quel avenir pour les droits de l'homme» (janvier 1995) et le numéro

spécial de la revue «la Chronique d'Amnesty International» consacré au Darfour, avril 2007 ;

* «Le Soudan contemporain», sous la direction de Marc Lavergne, Editions Karthala, 1989 ;

* www.ben-vautier.com, l'article de Jean-Louis Veyrac consacré au Darfour (dossier Le Soudan), 2004 ;

* www.cafe-geo.net, «ces voix qui nous viennent du Darfour», un article de Fabienne Le Houérou, février 2005 ;

* www.african-geopolitics.org ; «le désastre au Darfour», un article de Robert O. Collins, 2004 ;

* www.fr.wikipedia.org/wiki/Accueil, site Internet d'une encyclopédie (articles sur le Darfour et son conflit) ;

* www.minorityrights.org (MRG, Minority rights group, «Minority rights, Early warning and conflict prevention, lessons for Darfour (les droits des minorités, une alerte ancienne et la prévention des conflits, des leçons pour le Darfour) un article de Sharath Srinivasan dans la rubrique MRG publications et ressources, septembre 2006 ;

* www.monde-diplomatique.fr, «Darfour, la chronique d'un génocide ambigu» un article de Gérard Prunier, mars 2007 ;

* www.sudantribune.com, site Internet en anglais pour se tenir informé sur l'actualité soudanaise ;

* www.vigilsd.org, site Internet de l'association Vigilance Soudan pour se tenir informé sur l'actualité

soudanaise ;

et comme il ne suffit pas de dénoncer, pour agir directement, voir par exemple au niveau de :

* www.amnesty.fr, site Internet de la section française d'Amnesty International ;

* www.croix-rouge.fr, site Internet de la Croix-Rouge française ;

* www.fidh.org, site Internet de la Fédération internationale des droits de l'homme ;

* www.hrw.org/french/, site Internet en français de Human Rights Watch (l'Observatoire des droits humains) ;

* www.msf.fr, site Internet de Médecins sans frontières ;

* www.pam-onu.org, site Internet du Programme alimentaire mondial de l'ONU ;

* www.unhcr.fr, site Internet du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ;

* et de vos contacts.

PUBLICATIONS RÉCENTES

F. JAUREQUIBERRY, *Question nationale et mouvements sociaux en Pays Basque*, L'Harmattan, Paris 2007.

www.editions-harmattan.fr

Une utile mise au point.

LI. TARRAGO, *Le puzzle catalan. La nation fiévreuse*, Autrement, Paris 2007.

www.autrement.com

Autrement aborde de nouvelles eaux. Intéressant.

M. NICOLAS, *Histoire de la revendication bretonne*, Coop Breizh, Spézet 2007.

www.coop-breizh.com

Un nouvel ouvrage d'un spécialiste reconnu.

E. URTEAGA, *Le vote nationaliste basque*, L'Harmattan, Paris 2007. www.editions-harmattan.fr

Indigenous Rights and United Nations Standards: Self-Determination, Culture and Land

www.cambridge.org

Une présentation sérieuse.

S. RIVOAL, *Darfour*, Editions du Cherche Midi, Paris 2007.

www.cherche-midi.com

Utile et d'actualité.

I. A. YENIKOVE, *Ethnicité, citoyenneté et culture de la paix en Afrique*, L'Harmattan, Paris 2007.

www.editions-harmattan.fr

Un sujet complexe abordé de façon intéressante.

M. - C. FELTES-STRIGLER, *Histoire des Indiens des Etats-Unis. L'autre Far West*,

L'Harmattan, Paris 2007.

www.editions-harmattan.fr

BARRÉ, Ronan, *Les langues celtiques*, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

Une intéressante étude issue de la thèse de doctorat de cet universitaire rennais. Selon l'auteur le déclin n'est pas inéluctable.

CORNULIER, Edith de, TESSON, Laure, *Pourquoi parle-on français?*, Autrement, 2006.

Instructif notamment concernant l'attitude de Paris vis-à-vis des langues régionales.

N° ISSN 07519207

Président : Yves Plasseraud

Vice-Président :

Henri Giordan,

Thamaz Naskidachvili

Secrétaire générale :

Joseph Krulic

Trésorière :

Suzanne Pourchier

Trésorier adjoint :

Jean Cormon

Members du bureau :

M. Barth, J. Bigot,

T. Bourand, D. Dimitrijevic,

W. Dressler, H. Elmas,

L. Gauge, C. Guyonvarc'h,

J. Lambalais, J.Y. Le Touze,

J. Pénichon, P. Péroche,

M. Rafii, N. Serfaty,

P. Vergne

Comité de Patronage :

Hélène Ahrweiler, Dimitri

T. Analis, Gérard Chaliand,

Jean-François Clément,

Jacques Dournes (†), Alfred

Kastler (†), Jean Lacouture,

Jean-Pierre Liégeois, Jean

Malaurie, Edgar Morin,

Pierre Vidal-Naquet (†),

P. Peroncel-Hugoz, Maxime

Rodinson, Evelyne Sullerot,

Paul Thibaud, Germaine

Tillion.

BULLETIN D'HADHÉSION 2007

À retourner au GDM

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél. E-mail

adhère à l'association GDM et règle ma cotisation comprenant l'abonnement à la lettre du GDM par le chèque ci-joint d'un montant de : 32 euros - cotisation normale

52 euros - cotisation de soutien 14 euros - tarif étudiant Abonnement seul : 14 euros

Le chèque bancaire ou postal est à établir à l'ordre du GDM, 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris

Date : Signature.....

www.gdm.ras.eu.org